



Charte du Juvignac Handball Club :

En me licenciant au JHBC, j'agis pour les valeurs du handball, mais j'adhère aussi aux valeurs d'une association sportive et prend part à la vie d'un club.

Article 1: Je m'engage à respecter les règles du handball ainsi que ces représentants les arbitres.

Article 2: Je m'engage à respecter les adversaires, qu'ils soient joueurs, entraîneurs ou supporters.

Article 3: Je contribue et m'investis à la vie du club par des missions que l'on me propose (ou d'autres missions si je suis désireux de m'impliquer dans le club)

Article 4: Je m'engage et joue pour un club et non pour une équipe ou ma personne.

Article 5: Je m'implique au sein d'une équipe et respecte mes partenaires et mes encadrants.
De ce fait :

- Je suis ponctuel aux entraînements et matchs
- Je signale ma présence/absence aux entraînements et matchs
- Je respecte le matériel et locaux.
- Je suis assidu et participe régulièrement aux entraînements.

Article 6: Je m'engage à avoir un comportement exemplaire, d'éviter tout acte de violence et de provocation ainsi que faire preuve de modération dans mes propos oraux et par écrit (réseaux sociaux) également.

Article 7: En cas de manquement aux articles énoncée ci-dessus, le bureau et le CA se réserve le droit de prendre les sanctions nécessaires pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive. Il se réserve également le droit de demander une participation éventuelle aux amendes qui pourrait être infligées par la ligue ou comité.

Signature du joueur.se
(et parents)

Signature du Président

Juvignac Handball
Hôtel de Ville
34990 JUVIGNAC